

PERIODE D'INSCRIPTION 2019-2020

Ecole maternelle de Lez-Fontaine (RPI)

jusqu'au 10 mai 2019

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle de Lez-Fontaine pour la rentrée scolaire prochaine, voici les démarches à suivre:

- 1- Récupérer un dossier d'inscription
(à l'école de Lez-Fontaine ou à la mairie de votre domicile)
- 2- Compléter ce dossier.

Il doit être accompagné d'un certificat d'inscription délivré par la mairie de votre domicile ou la mairie de Lez-Fontaine pour les enfants des communes extérieures au RPI (dans la limite des places disponibles).

- 3- Rendre le dossier à l'école de Lez-Fontaine avant le 10 mai 2019.

(Possibilité de le déposer dans la boîte aux lettres de l'école dans une enveloppe)